

A woman with curly hair is sitting at a desk, looking at a laptop. She is wearing a light blue shirt. The background shows a modern office or home workspace with a kitchen area and a sofa. A red semi-transparent banner is overlaid on the bottom half of the image.

Remplir une déclaration d'impôts avec l'assistant électronique

[MyGuichet.lu](https://myguichet.lu)

Contenu de ce tutoriel

- [De quoi ai-je besoin pour faire ma déclaration d'impôts avec l'assistant électronique ?](#)
- [Saisie du formulaire](#)
- [Signature](#)
- [Ajout de pièces jointes](#)
- [Transmission](#)



Ce tutoriel explique uniquement **comment remplir votre propre déclaration d'impôts** sans imposition collective.

De quoi ai-je besoin pour faire ma déclaration d'impôts avec l'assistant électronique ?

Produit d'authentification

(produit LuxTrust ou eID luxembourgeoise)

Espace privé sur MyGuichet.lu



Comment créer un **espace privé** sur MyGuichet.lu ?



Veillez noter que vous **ne pouvez pas utiliser un moyen d'identification eIDAS d'un autre pays** pour signer votre déclaration d'impôts.

Étapes de la démarche

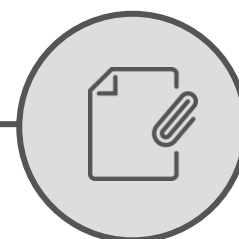
Saisie du formulaire



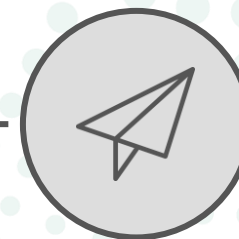
Signature



Ajout de pièces jointes



Transmission



Étape 1/4

Saisie du formulaire

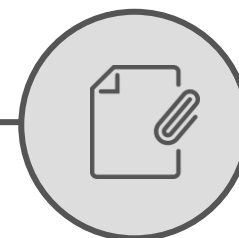


Étape en cours

Signature



Ajout de pièces jointes

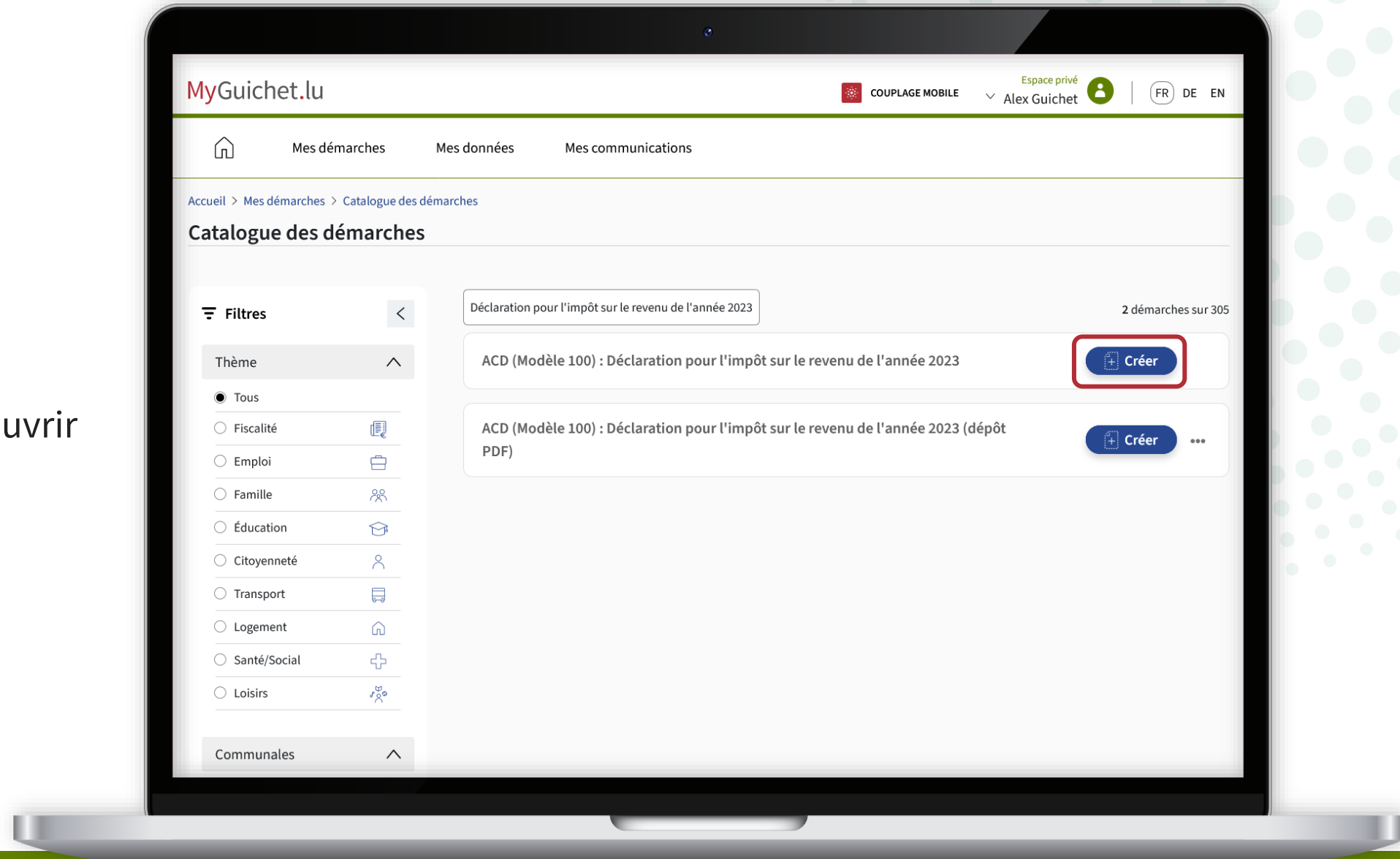


Transmission



1

Cliquez sur "**Créer**" pour ouvrir l'assistant électronique.




Après avoir pris connaissance des **explications liées à l'assistant électronique**, cochez la case concernée.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	∧
• Introduction	
Eligibilité	∨
Indications générales	∨
Revenus	∨
Dépenses spéciales	∨
Charges extraordinaires	∨
Divers	∨
Récapitulatif	∨

Introduction

Introduction


 L'Administration des contributions directes attire votre attention sur le fait que la version actuelle de la démarche électronique ne s'applique pas à l'ensemble des situations dans lesquelles les contribuables peuvent se trouver.


Je reconnais, respectivement en cas d'imposition collective, nous reconnaissons avoir pris connaissance des explications liées à la démarche sur Guichet.Ju : 60010

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/fiscalite/declaration-impot-decompte/activite-professionnelle/declaration-revenus/declaration-impot-electronique.html>

Les contribuables qui ne tombent pas dans le cadre prévu par cette démarche sont invités à faire le dépôt de la déclaration en envoyant la version PDF via MyGuichet ou en utilisant les formulaires (pré)imprimés dont l'envoi se fait par voie postale.

Je confirme, respectivement en cas d'imposition collective, nous confirmons donner mon/notre consentement en vue d'une imposition qui pourrait être fondée exclusivement sur un traitement automatisé de la présente déclaration.

 Des informations sur le consentement, son refus, son retrait et sa portée peuvent être trouvées dans le chapitre "Informations spécifiques au consentement" de la rubrique ci-après : <https://impotsdirects.public.lu/fr/support/delph.html> (<https://gd.lu/d4XPjr>)

 Les données à caractère personnel communiquées par l'administré sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails,

3

Cliquez sur "**Continuer**" pour avancer dans le formulaire.

The screenshot shows a web form on a laptop screen. On the left is a navigation menu with the following items: Indications générales, Revenus, Dépenses spéciales, Charges extraordinaires, Divers, and Récapitulatif. The main content area contains several informational boxes: a yellow box at the top stating that the electronic procedure does not apply to all situations; a green box with a checked checkbox indicating acknowledgment of the procedure, with a link to <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/fiscalite/declaration-impot-decompte/activite-professionnelle/declaration-revenus/declaration-impot-electronique.html>; a blue box with an information icon providing details on consent; and a yellow box with a warning icon explaining data processing by the tax administration. At the bottom, a row of buttons includes 'Retour', 'Sauvegarder', 'Sauvegarder et quitter', 'Continuer' (highlighted with a red box), and 'Finaliser'.

Lisez attentivement les conditions d'éligibilité.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	∨
Eligibilité	∧
• Eligibilité	
Indications générales	∨
Revenus	∨
Dépenses spéciales	∨
Charges extraordinaires	∨
Divers	∨
Récapitulatif	∨

Eligibilité

Eligibilité

Pour utiliser cette démarche, vous devez :

disposer d'un :

- [produit LuxTrust](#) par signataire. Pour les contribuables imposés collectivement, la démarche exige une signature électronique par contribuable ;
- [numéro d'identification national](#) au Registre national des personnes physiques (RNPP) par contribuable imposable collectivement.

Nous attirons votre attention que les produits Luxtrust doivent disposer d'un niveau de certificat « Qualified » pour pouvoir signer électroniquement votre déclaration. Veuillez s'il vous plaît tester au préalable votre produit via <https://www.luxtrust.com/fr/my-luxtrust/mon-certificat/tester-mon-certificat>.
Si votre produit ne dispose pas du certificat « Qualified », veuillez contacter le support Luxtrust pour demander une évolution de votre certificat.

ne pas disposer de :

- [bénéfice agricole et forestier](#) ;
- [revenu net provenant de capitaux mobiliers](#) ;
- [revenus nets divers](#) ;
- [revenus extraordinaires](#) visés à l'article 132 L.I.R.

ne pas révoquer une :

- [imposition collective par voie d'assimilation du non-résident au résident](#) selon les dispositions de l'article 157ter L.I.R. ou de l'article 24, §4a de la Convention contre les doubles impositions conclue entre le Luxembourg et la Belgique ;

ne pas demander et ne pas avoir demandé une :

- imposition collective au sens de l'article 3 d) L.I.R., imposition qui se fait sur demande conjointe, par les époux qui ne vivent pas en fait séparés, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente à condition que le contribuable résident réalise au Luxembourg au moins 90% des revenus professionnels du ménage pendant l'année d'imposition ;

Cliquez sur "**Continuer**" après avoir confirmé votre éligibilité en cochant la case concernée.

ne pas révoquer une :

- [imposition collective par voie d'assimilation du non-résident au résident](#) selon les dispositions de l'article 157ter L.I.R. ou de l'article 24, §4a de la Convention contre les doubles impositions conclue entre le Luxembourg et la Belgique ;

ne pas demander et ne pas avoir demandé une :

- imposition collective au sens de l'article 3 d) L.I.R., imposition qui se fait sur demande conjointe, par les époux qui ne vivent pas en fait séparés, dont l'un est contribuable résident et l'autre une personne non résidente à condition que le contribuable résident réalise au Luxembourg au moins 90% des revenus professionnels du ménage pendant l'année d'imposition ;
- imposition individuelle pure aux sens des articles 3ter, alinéa 2 et 157ter, alinéa 1er L.I.R. ;
- imposition individuelle avec réallocation du revenu imposable ajusté commun aux sens des articles 3ter, alinéa 3 et 157ter, alinéa 1er L.I.R.

ne pas faire une demande pour un(e) :

- régularisation d'impôt par [décompte annuel \(modèle 163\)](#) ;
- [modération d'impôt pour enfant sous forme de dégrèvement d'impôt](#) suivant article 122, alinéa 3 L.I.R. ;
- [bonification d'impôt pour enfant](#) suivant article 123bis, alinéa 1er L.I.R. ;

ne pas avoir :

- été marié(e)s plus d'une fois au cours de l'année d'imposition ;
- changé de pays de résidence au cours de l'année d'imposition ;
- un pays de résidence distinct entre conjoints imposables collectivement.

déclarer :

- les recettes de toutes les personnes imposables collectivement ;
- tous les montants en EURO.

Je certifie, respectivement en cas d'imposition collective, nous certifions respecter les conditions d'éligibilité ci-dessus.

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter **Continuer** Finaliser

6

Vous devez indiquer que vous remplissez **votre propre déclaration** en cochant la réponse "**Contribuable**".

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Mandataire contribuable

Étes-vous le contribuable ou le mandataire du contribuable? • Contribuable Mandataire [G1651](#)

Introduction ▾

Éligibilité ▾

Indications générales ▲

• Mandataire contribuable

- ↳ Informations générales
- ↳ Signalétique contribuable
- ↳ Adresse contribuable
- ↳ Coordonnées bancaires
- ↳ Enfants

Revenus ▾

Dépenses spéciales ▾

Charges extraordinaires ▾

Divers ▾

Récapitulatif ▾

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support

Aide A propos du site

Vous pouvez maintenant commencer à **remplir votre déclaration d'impôts**.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Informations générales

Introduction

Eligibilité

Indications générales

• Mandataire contribuable

• Informations générales

• Signalétique contribuable

• Adresse contribuable

• Coordonnées bancaires

• Enfants

Revenus

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Numéro de dossier G1860

Bureau d'imposition* Sélectionner T0010

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support

Aide A propos du site



Vos **nom, prénom et numéro d'identification (Matricule)** sont préremplis et **ne peuvent pas être modifiés**.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Indications générales - Signalétique contribuable

Contribuable

Nom * G0020

Prénom G0040

Numéro d'identification national * ? G0060

Téléphone G0120

Courriel G0140

Situation familiale


Situation au 01/01/2023 * ? G0160


Le contribuable a-t-il changé de situation en 2023 ? * Oui Non G0200


Support

Pour la suite, laissez vous guider par l'assistant électronique, qui **s'adapte en fonction de vos réponses.**

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction 

Eligibilité 

Indications générales 

• Mandataire contribuable


• Informations générales


• **Signalétique contribuable**


• Adresse contribuable


• Coordonnées bancaires


• Enfants

Revenus 

Dépenses spéciales 


Charges extraordinaires 


Divers 


Récapitulatif 

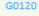
Indications générales - Signalétique contribuable


Contribuable

Nom * Guichet  G0020


Prénom Alex  G0040


Numéro d'identification national *  G0060

Téléphone  G0120

Courriel  G0140

Situation familiale

Situation au 01/01/2023 * Célibataire  G0160

Le contribuable a-t-il changé de situation en 2023 ? * Oui Non  G0200

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support

Vous êtes **redirigé automatiquement** vers les écrans de l'assistant en fonction des catégories de revenus et options renseignées.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Revenus

• Catégories des revenus

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Revenus - Catégories de revenus

i Veuillez indiquer ci-dessous les catégories de revenu que vous devez déclarer.

Bénéfice commercial ?

Bénéfice commercial * Oui Non G4000

Bénéfice agricole et forestier ?

Bénéfice agricole et forestier * Oui Non G4010

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale ?

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale * Oui Non G4020

Revenu net provenant d'une occupation salariée ?

Revenu net provenant d'une occupation salariée * Oui Non G4030

Revenu net résultant de pensions ou de rentes ?

Revenu net résultant de pensions ou de rentes * Oui Non G4060

Revenu net provenant de capitaux mobiliers ?

Revenu net provenant de capitaux mobiliers * Oui Non G4130



Vous avez toujours la possibilité de revenir sur cet écran pour **ajouter ou supprimer un élément.**

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction	▼
Eligibilité	▼
Indications générales	▼
Revenus	▲
• Catégories des revenus	
Dépenses spéciales	▼
Charges extraordinaires	▼
Divers	▼
Récapitulatif	▼

Revenus - Catégories de revenus

i Veuillez indiquer ci-dessous les catégories de revenu que vous devez déclarer.

Bénéfice commercial ?

Bénéfice commercial * Oui Non G4000

Bénéfice agricole et forestier ?

Bénéfice agricole et forestier * Oui Non G4010

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale ?

Bénéfice provenant de l'exercice d'une profession libérale * Oui Non G4020

Revenu net provenant d'une occupation salariée ?

Revenu net provenant d'une occupation salariée * Oui Non G4030

Revenu net résultant de pensions ou de rentes ?

Revenu net résultant de pensions ou de rentes * Oui Non G4060

Revenu net provenant de capitaux mobiliers ?

Revenu net provenant de capitaux mobiliers * Oui Non G4130



Cliquez sur les points d'interrogation à côté des champs pour ouvrir des **infobulles** qui contiennent des explications supplémentaires.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Revenu net provenant d'une occupation salariée - Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention

GUICHET Alex

i Minimum forfaitaire de 540 EUR, majoré en cas d'invalidité ou d'infirmité. En cas de déduction des frais effectifs, les détails sont à joindre en annexe libre.

Souhaitez-vous retenir un minimum forfaitaire ou déduire des frais effectifs ?	?	51000
Frais d'obtention sur revenus		51040

Il est déduit à titre de frais d'obtention un minimum forfaitaire fixe à 540 EUR pour les revenus nets provenant d'une occupation salariée ; ce minimum forfaitaire se rapporte aux frais d'obtention autres que les frais de déplacement. Le minimum forfaitaire majoré est accordé indépendamment d'une demande pour un abattement forfaitaire de revenu imposable du chef des charges extraordinaires pour invalidité et infirmité à formuler dans la catégorie de menu "charges extraordinaires". Lorsque l'assujettissement du contribuable à l'impôt n'a pas existé durant toute l'année, ces minima forfaitaires sont à réduire à la fraction correspondante à la période d'assujettissement exprimée en mois entiers. Pour plus d'informations sur ces minima forfaitaires, veuillez consulter les points b) et c) du lien suivant : https://impotsdirects.public.lu/fr/az/f/frais_salar.html#autre_frais. En cas de déduction des frais effectifs, le détail des frais est à dresser sur une annexe libre.

Retour Sauvegarder Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support



Sauvegardez régulièrement les informations remplies en cliquant sur "**Sauvegarder**" – sans quitter l'assistant...

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

- Salaires contribuable
- Salaires contribuable conjoint/partenaire
- Frais d'obtention contribuable**
 - Frais d'obtention contribuable conjoint/partenaire
 - Récapitulatif

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Revenu net provenant d'une occupation salariée - Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention

GUICHET Alex

i Minimum forfaitaire de 540 EUR, majoré en cas d'invalidité ou d'infirmité. En cas de déduction des frais effectifs, les détails sont à joindre en annexe libre.

Souhaitez-vous renseigner un minimum forfaitaire ou déduire des frais effectifs ?

Frais d'obtention sur revenus 51000

Frais d'obtention sur revenus 51040

? Il est déduit à titre de frais d'obtention un minimum forfaitaire fixé à 540 EUR pour les revenus nets provenant d'une occupation salariée ; ce minimum forfaitaire se rapporte aux frais d'obtention autres que les frais de déplacement. Le minimum forfaitaire majoré est accordé indépendamment d'une demande pour un abattement forfaitaire de revenu imposable du chef des charges extraordinaires pour invalidité et infirmité à formuler dans la catégorie de menu "charges extraordinaires". Lorsque l'assujettissement du contribuable à l'impôt n'a pas existé durant toute l'année, ces minima forfaitaires sont à réduire à la fraction correspondante à la période d'assujettissement exprimée en mois entiers. Pour plus d'informations sur ces minima forfaitaires, veuillez consulter les points b) et c) du lien suivant : https://impotsdirects.public.lu/fr/az/f/frais_salar.html#autre_frais. En cas de déduction des frais effectifs, le détail des frais est à dresser sur une annexe libre.

Retour **Sauvegarder** Sauvegarder et quitter Continuer Finaliser

Support



... ou en cliquant sur **"Sauvegarder et quitter"** si vous voulez quitter l'assistant et reprendre votre déclaration ultérieurement.

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Introduction

Eligibilité

Indications générales

Revenus

Revenu net provenant d'une occupation salariée

Salaires contribuable

Salaires contribuable conjoint/partenaire

Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention contribuable conjoint/partenaire

Récapitulatif

Dépenses spéciales

Charges extraordinaires

Divers

Récapitulatif

Revenu net provenant d'une occupation salariée - Frais d'obtention contribuable

Frais d'obtention

GUICHET Alex

i Minimum forfaitaire de 540 EUR, majoré en cas d'invalidité ou d'infirmité. En cas de déduction des frais effectifs, les détails sont à joindre en annexe libre.

Souhaitez-vous renseigner le minimum forfaitaire ou déduire des frais effectifs ?

Frais d'obtention sur revenus 51000

Frais d'obtention sur revenus 51040

Il est déduit à titre de frais d'obtention un minimum forfaitaire fixé à 540 EUR pour les revenus nets provenant d'une occupation salariée ; ce minimum forfaitaire se rapporte aux frais d'obtention autres que les frais de déplacement. Le minimum forfaitaire majoré est accordé indépendamment d'une demande pour un abattement forfaitaire de revenu imposable du chef des charges extraordinaires pour invalidité et infirmité à formuler dans la catégorie de menu "charges extraordinaires". Lorsque l'assujettissement du contribuable à l'impôt n'a pas existé durant toute l'année, ces minima forfaitaires sont à réduire à la fraction correspondante à la période d'assujettissement exprimée en mois entiers. Pour plus d'informations sur ces minima forfaitaires, veuillez consulter les points b) et c) du lien suivant : https://impotsdirects.public.lu/fr/az/f/frais_salar.html#autre_frais. En cas de déduction des frais effectifs, le détail des frais est à dresser sur une annexe libre.

Retour Sauvegarder **Sauvegarder et quitter** Continuer Finaliser

Support



Vous pouvez à tout moment reprendre votre déclaration depuis votre espace privé en cliquant sur "**Reprendre la démarche**".

The screenshot displays the MyGuichet.lu mobile application interface. At the top, the header includes the logo 'MyGuichet.lu', a 'COUPLAGE MOBILE' indicator, and the user's profile 'Espace privé Alex Guichet' with language options 'FR DE EN'. Below the header, there are navigation tabs for 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the breadcrumb 'Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' and the title 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' with a document ID '2024-A013-M880'. A progress indicator shows 'Etape 1/3' and 'En préparation' with a link 'Voir les étapes'. The contact information for 'Administration des contributions directes (ACD)' is provided. A 'Sommaire' sidebar lists 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The 'Dossier' section contains the message 'Votre démarche n'est pas terminée.' and a prominent blue button labeled 'Reprendre la démarche' which is highlighted with a red border. Below this, there are expandable sections for 'Communication' and 'Historique de la démarche'.

... et ensuite un **aperçu de toutes les informations renseignées.**

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

Validation

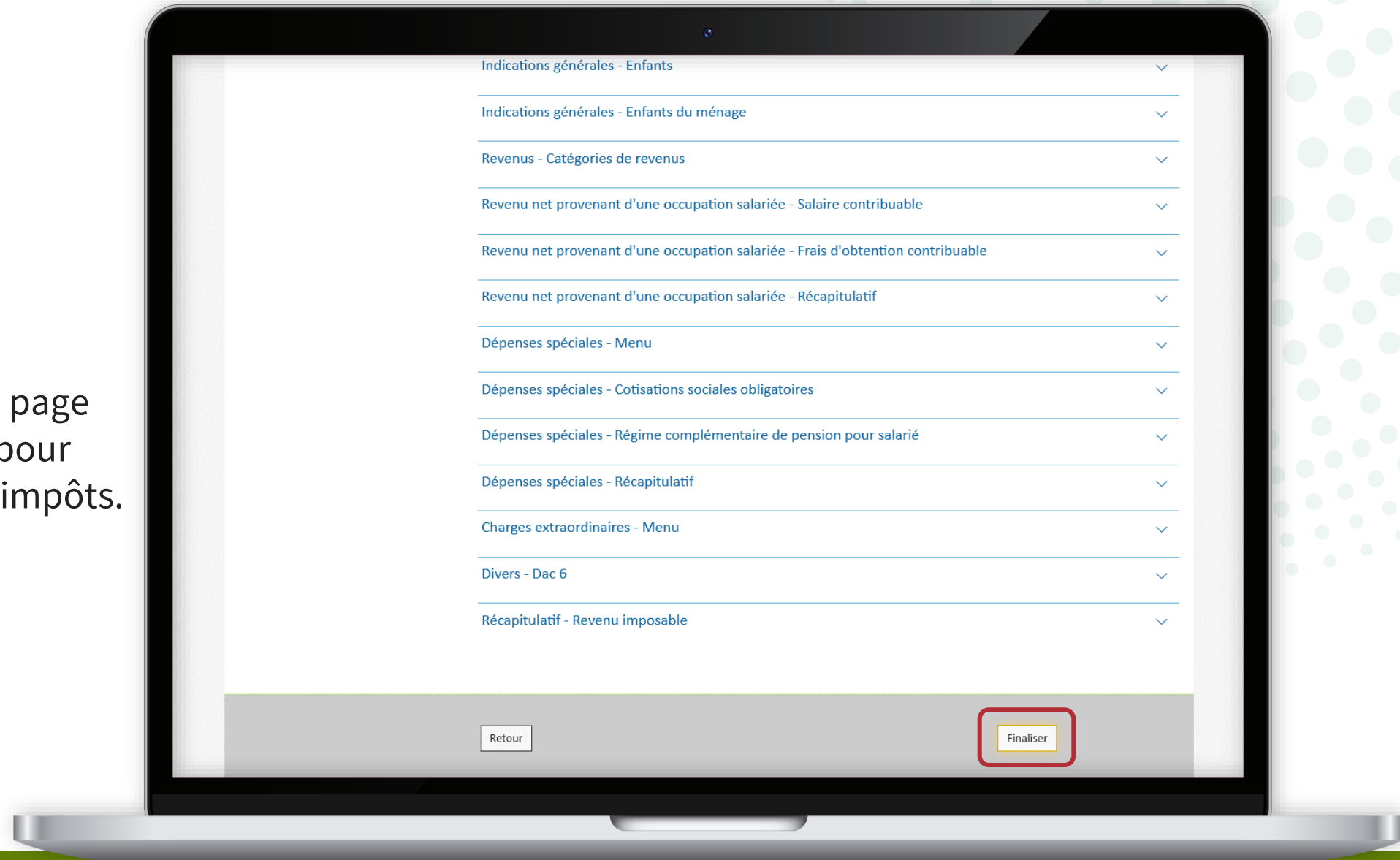
i Le remplissage est terminé.
Attention : votre démarche n'est pas encore transmise.

- Introduction
- Eligibilité
- Indications générales
- Revenus
- Revenu net provenant d'une occupation salariée ✓
- Dépenses spéciales
- Charges extraordinaires
- Divers
- Récapitulatif
- Validation

- Introduction
- Eligibilité
- Indications générales - Mandataire contribuable
- Informations générales
- Indications générales - Signalétique contribuable
- Indications générales - Adresse contribuable
- Indications générales - Mode d'imposition
- Indications générales - Mandataire contribuable conjoint/partenaire
- Indications générales - Signalétique contribuable conjoint/partenaire
- Indications générales - Adresse contribuable conjoint/partenaire
- Indications générales - Coordonnées bancaires

12

Scrollez jusqu'en bas de la page et cliquez sur "**Finaliser**" pour signer votre déclaration d'impôts.



Étape 2/4

Saisie du formulaire



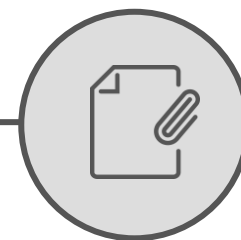
Étape terminée

Signature



Étape en cours

Ajout de pièces jointes



Transmission



Cliquez sur "**Signer les documents**".

The screenshot displays the eSign application interface. At the top left is the eSign logo. The main header reads "Visualiser les documents" and "Etape 1/2". On the left, a sidebar titled "Etapas" shows two steps: "1. Visualiser les documents" (highlighted in red) and "2. Signer les documents". A link "Abandonner la signature" is visible. The main area shows a document viewer for a document titled "ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023". The document content includes the Luxembourg government logo and the text: "Introduction", "Je reconnais, respectivement en cas d'imposition collective, nous reconnaissons avoir pris connaissance des explications liées à la démarche sur Guichet.lu :", and a URL. Below the document, there is a signature line with a dropdown menu currently set to "Pas de signature". At the bottom of the document viewer, a red-bordered button labeled "Signer les documents >>" is highlighted.

Sélectionnez si vous souhaitez signer :

- au moyen d'un produit LuxTrust ; **ou**
- via l'application mobile GouvID.

The screenshot displays the eSign web interface. At the top left is the eSign logo. The main header reads "Signer les documents" and "Etape 2/2". On the left, a progress bar shows two steps: "1. Visualiser les documents" (completed with a green checkmark) and "2. Signer les documents" (active, highlighted in red). Below the steps, it says "Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):" followed by a link: "> [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)". On the right, a message states "Vous devez sélectionner un dispositif pour effectuer la signature." Below this is a grey bar with the text "SÉLECTIONNEZ UN DISPOSITIF DE SIGNATURE". Two options are presented in white boxes: "LUXTRUST" with images of a token, a signing stick, and a card, and "GouvID" with images of a mobile phone and an eID card. Descriptions for each option are provided below the images.

eSign Signer les documents Etape 2/2

Etapes [Abandonner la signature](#)

1. Visualiser les documents ✓

2. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

> [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)

Vous devez sélectionner un dispositif pour effectuer la signature.

SÉLECTIONNEZ UN DISPOSITIF DE SIGNATURE

LUXTRUST

Signature au moyen d'un produit **LuxTrust** (token, carte, signing stick, Luxtrust Mobile) ou d'une carte eID

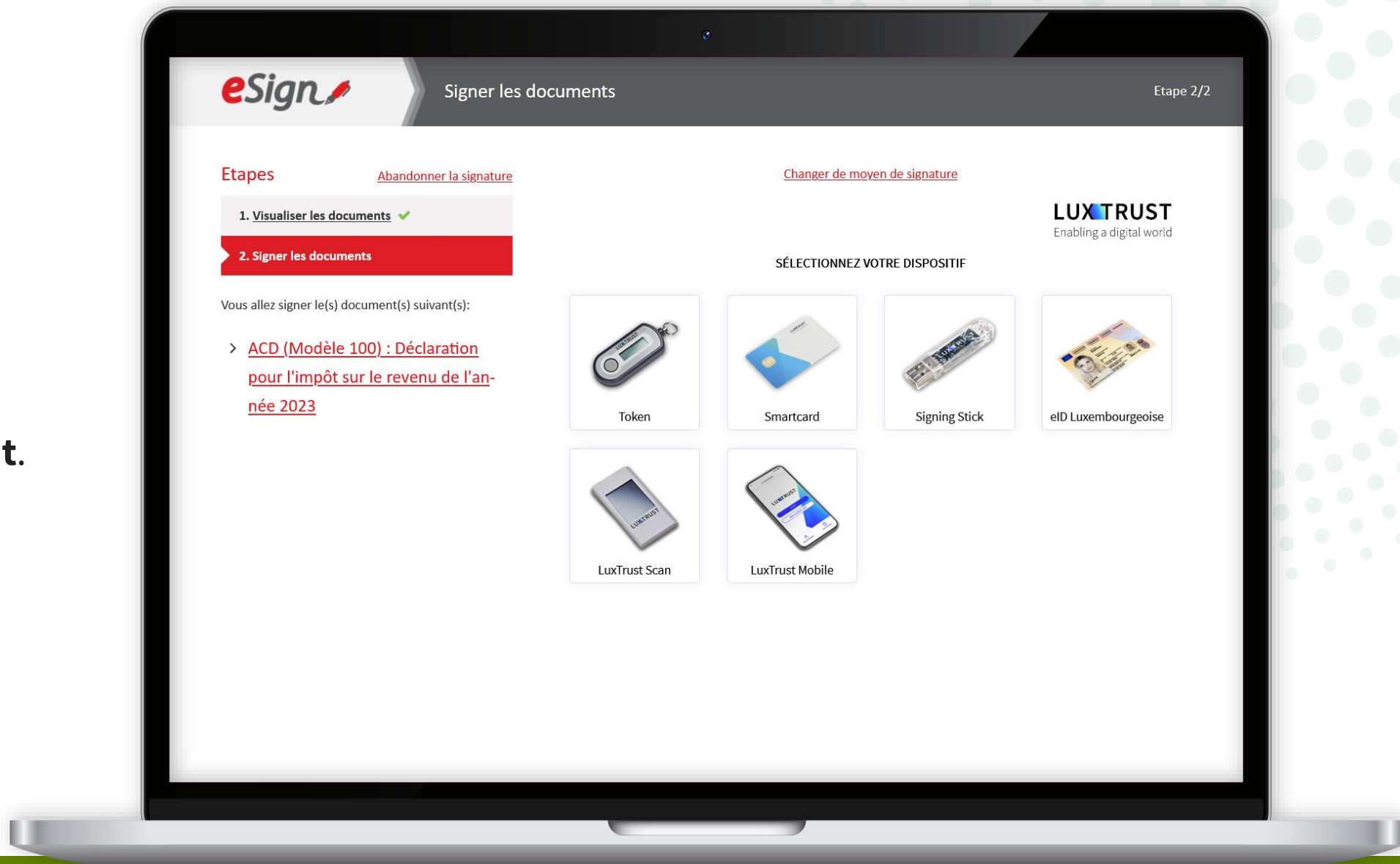
GouvID

Signature au moyen d'un appareil mobile et de l'application GouvID

15

LUXTRUST

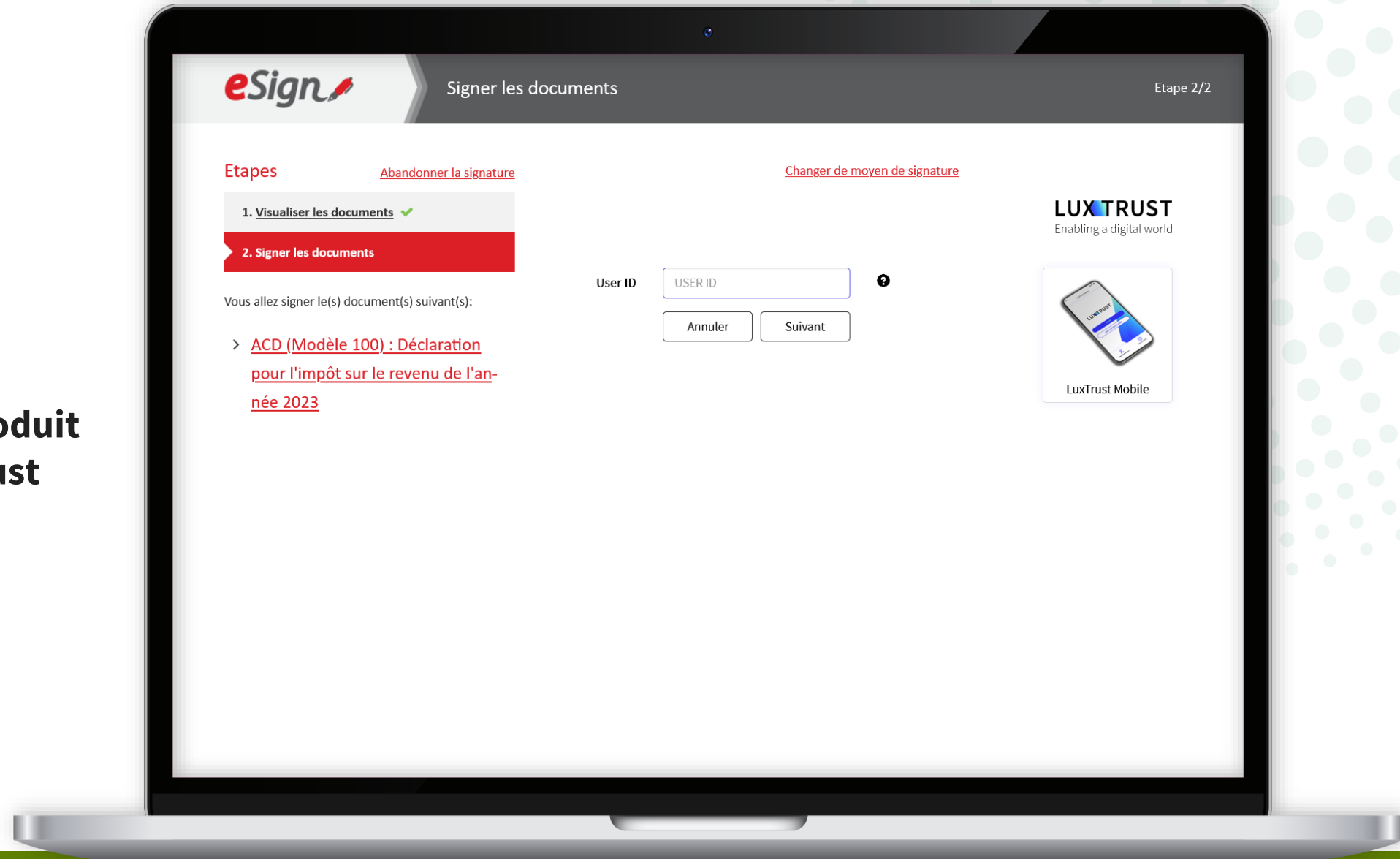
Sélectionnez **votre produit**.



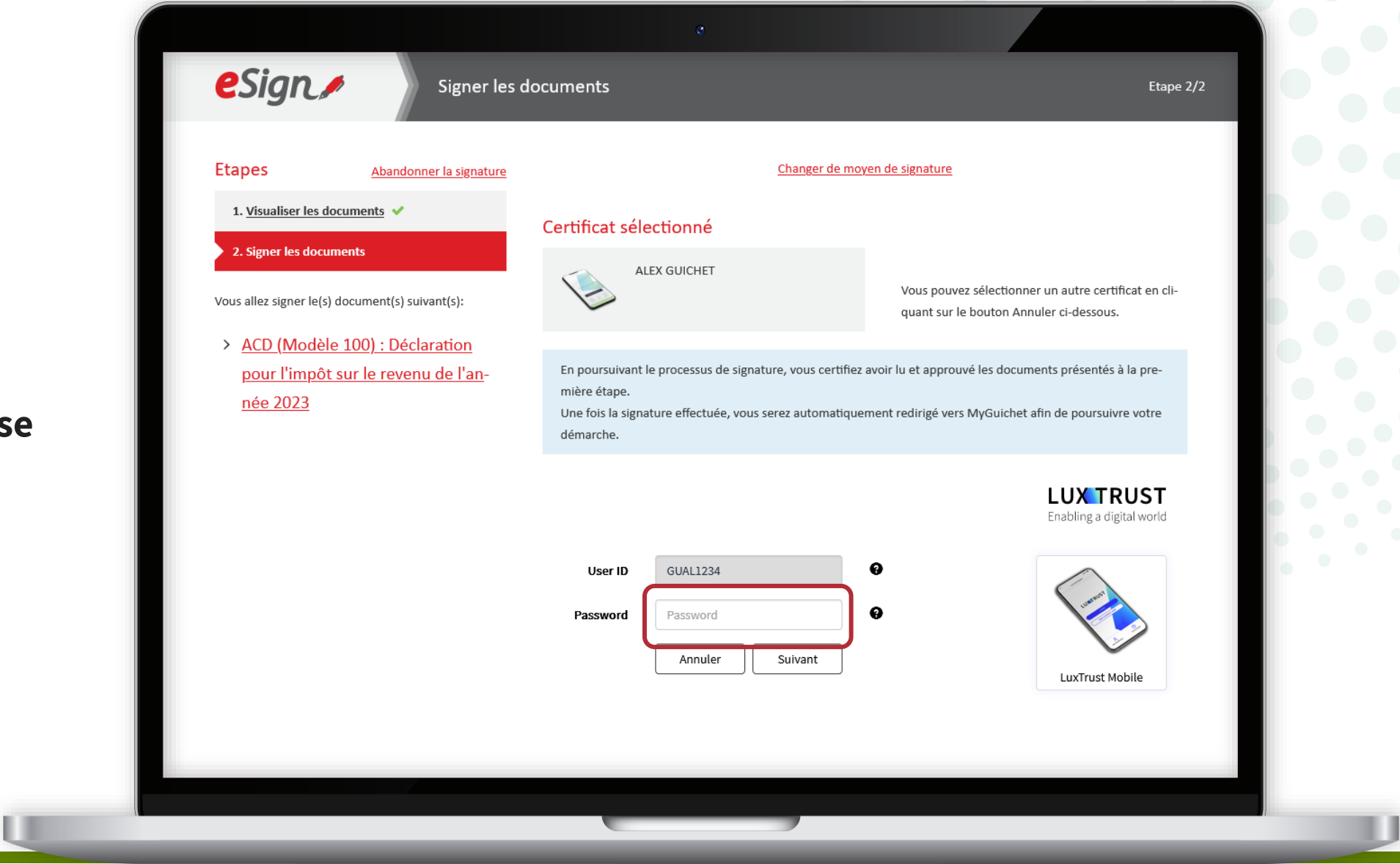
16

LUXTRUST

Suivez les étapes qui correspondent à **votre produit** (dans cet exemple, **LuxTrust Mobile**).



Saisissez votre **mot de passe** (*password*).



Acceptez la signature via
l'application LuxTrust Mobile.

eSign Signer les documents Etape 2/2

Etapes [Abandonner la signature](#) [Changer de moyen de signature](#)

1. Visualiser les documents ✓
2. Signer les documents

Vous allez signer le(s) document(s) suivant(s):

- > [ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)

Certificat sélectionné

ALEX GUICHET

Vous pouvez sélectionner un autre certificat si vous le souhaitez, en cliquant sur le bouton Annuler.

En poursuivant le processus de signature, vous certifiez avoir lu et approuvé les documents à la dernière étape.
Une fois la signature effectuée, vous serez automatiquement redirigé vers MyGuichet afin de poursuivre votre démarche.

Connexion avec LuxTrust Mobile en cours

LT 1

Une notification vous invitant à valider la transaction a été envoyée sur votre LuxTrust Mobile. Veuillez confirmer...

Votre transaction actuelle expire dans: 4:34

CTIE

ESIGN

TITRE
ACD (MODELE 100) :
DECLARATION POUR ...

Expire le 18/01/2024 16:47

ACCEPTER

REFUSER



Après la signature, vous êtes automatiquement **redirigé vers votre espace privé.**

The screenshot displays the MyGuichet.lu mobile application interface. At the top, the logo 'MyGuichet.lu' is on the left, and 'Espace privé Alex Guichet' with a user icon and language options 'FR DE EN' are on the right. Below the header, there are navigation tabs: 'Mes démarches', 'Mes données', and 'Mes communications'. The main content area shows the breadcrumb 'Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023'. The title 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' is prominently displayed with a document icon and a trash icon. Below the title, a progress indicator shows 'Etape 3/5 En préparation' with a link 'Voir les étapes'. To the right, the logo of 'LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG' and 'Administration des contributions directes' is shown, along with contact information for 'Administration des contributions directes' and a link 'Voir les coordonnées'. A sidebar on the left contains a 'Sommaire' menu with items: 'Dossier', 'Communication', and 'Historique de la démarche'. The main content area has a 'Dossier' section with a question mark icon and a 'TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes' summary. Below this, the 'Formulaire' section shows a document card for 'ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023' with a 'Transmissible' status, an 'Éditer' button, and a 'Voir les détails' link. The 'Pièces jointes' section shows a document card for 'Certificat de rémunération annuel*' with an 'A joindre' status and a 'Joindre' button.

Étape 3/4

Saisie du formulaire



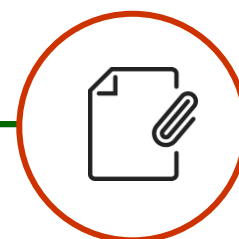
Étape terminée ✓

Signature



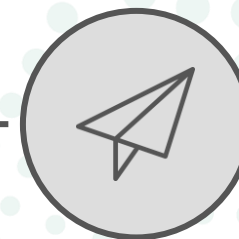
Étape terminée ✓

Ajout de pièces jointes



Étape en cours

Transmission





Grâce à la nouvelle fonction **drag-and-drop**, vous pouvez ajouter **plusieurs pièces jointes** à la fois.

Pour ce faire, il suffit de **glisser-déposer** les documents dans le champ prévu à cet effet.

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Historique de la démarche

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes Obligatoire*

Formulaire

[ACD \(Modèle 100\) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023](#)
Transmissible
Edité le 19/01/2024 12:36:48 Éditer
[Voir les détails](#) ▾

Pièces jointes

Certificat de rémunération annuel*
Certificat de rémunération annuel
A joindre Joindre
Créé le 19/01/2024 11:52:25

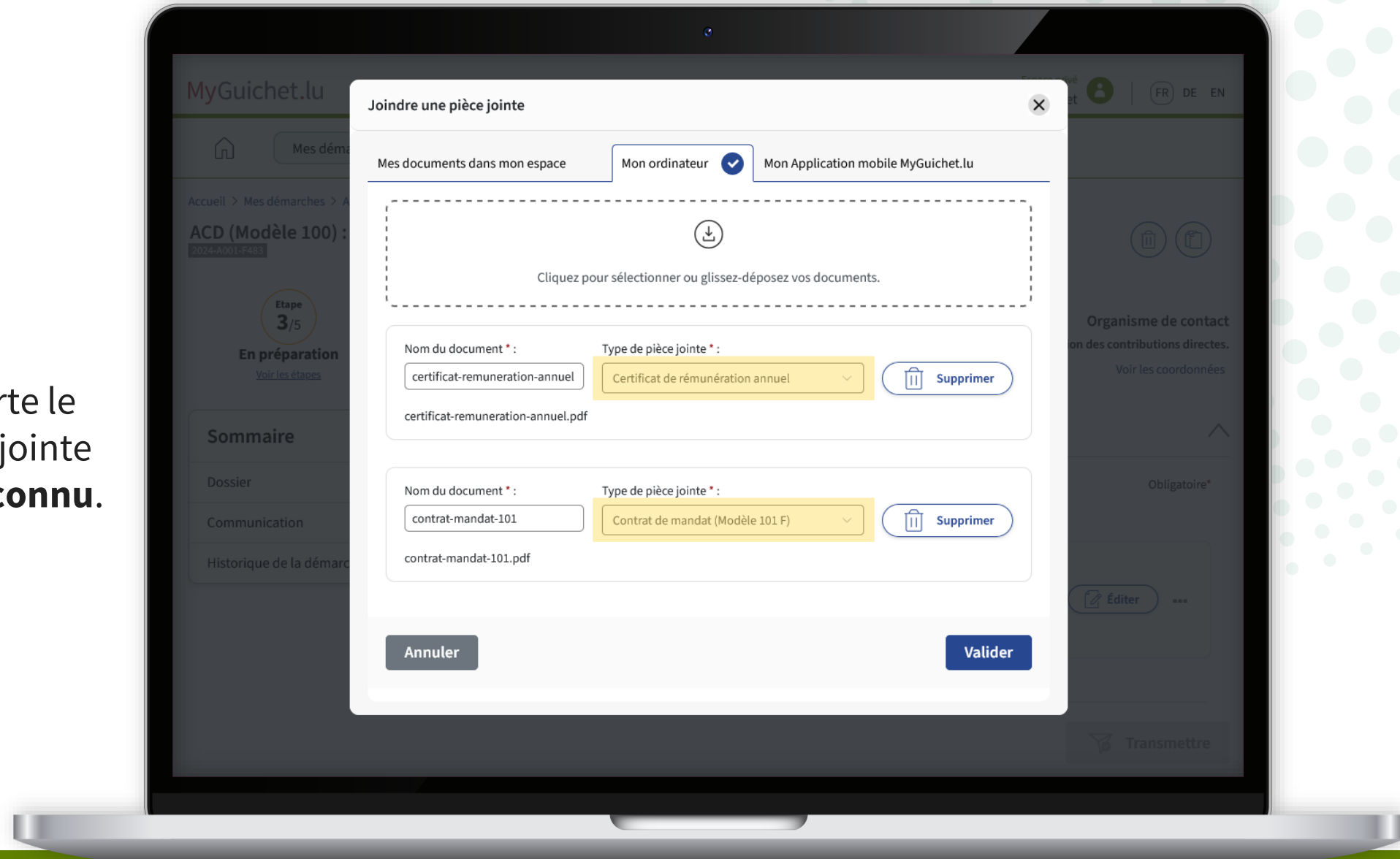
Contrat de mandat (Modèle 101 F)*
Contrat de mandat (Modèle 101 F)
A joindre Joindre
Créé le 19/01/2024 12:30:12

Ajouter une pièce jointe ou glissez-déposez vos documents.

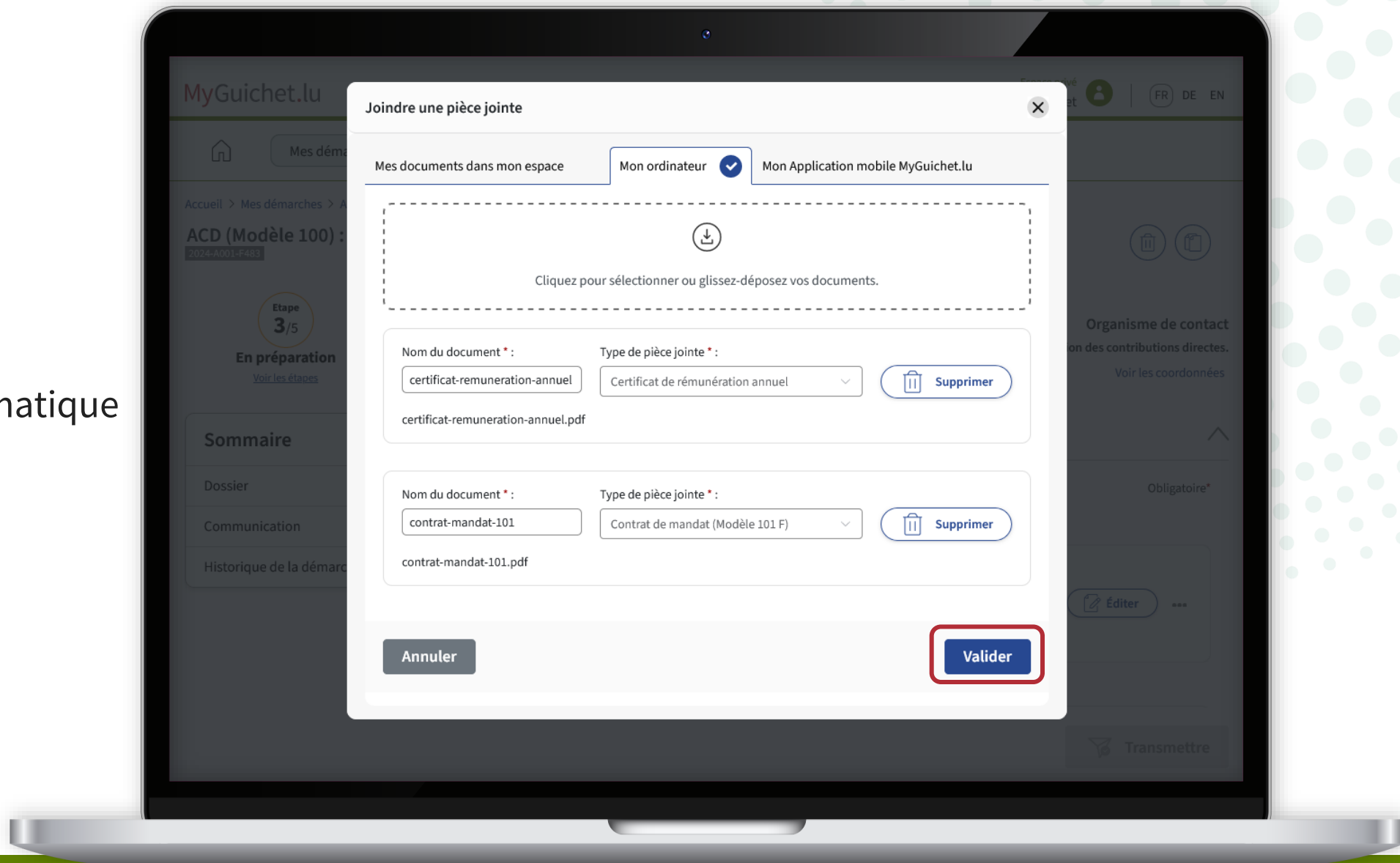
Communication



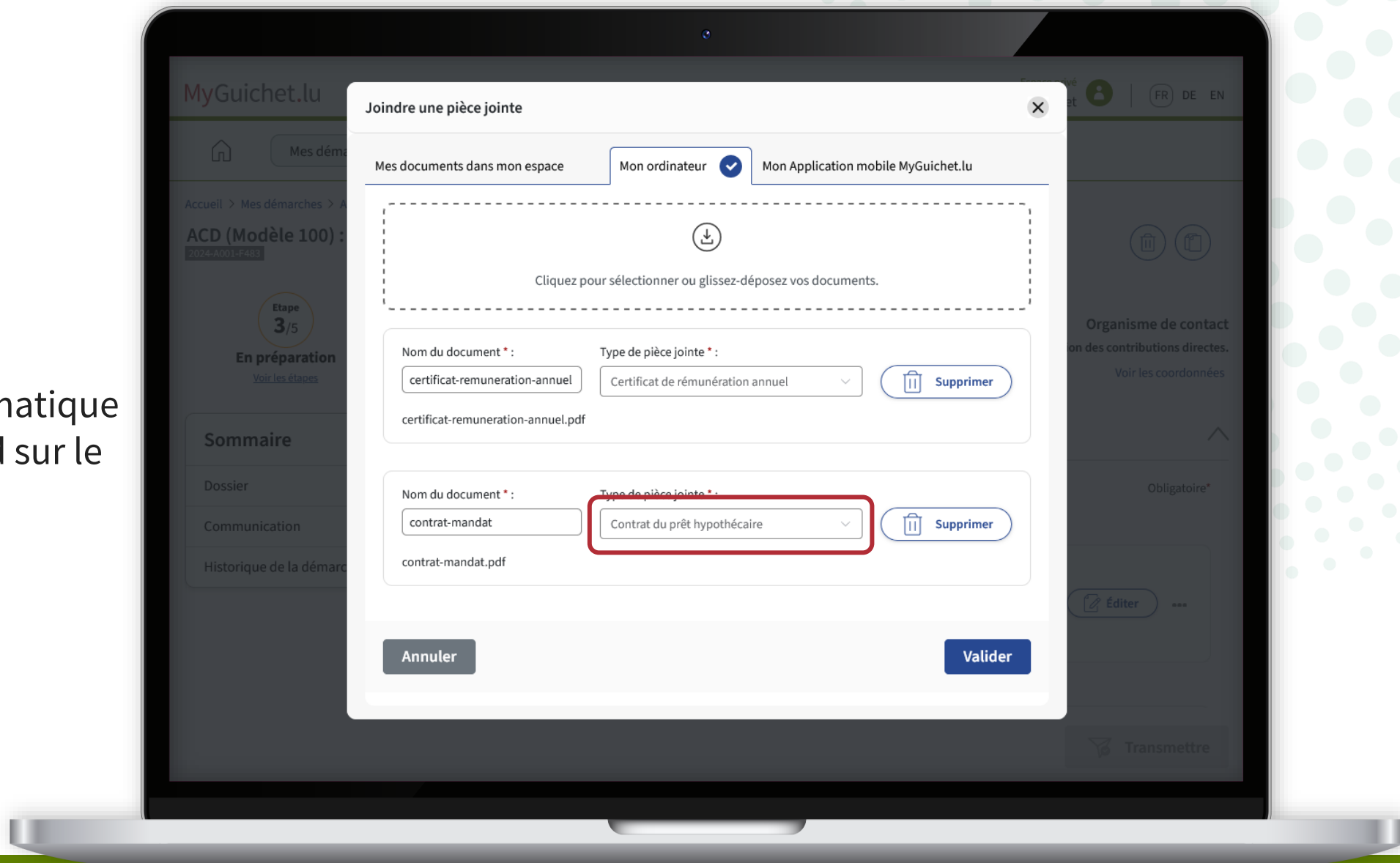
Si le document déposé porte le bon nom, le type de pièce jointe est **automatiquement reconnu**.



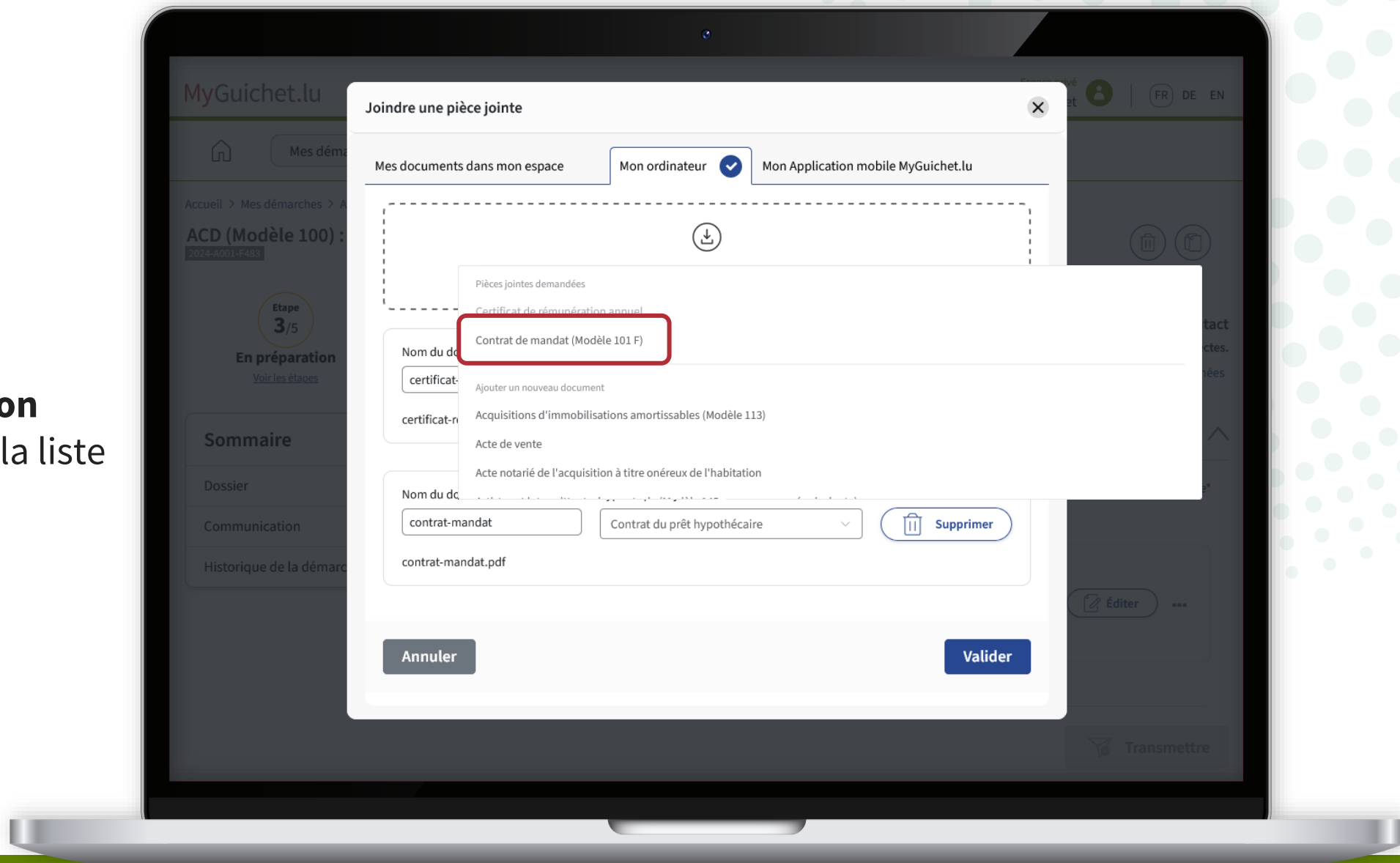
Si la reconnaissance automatique est **correcte**, cliquez sur "**Valider**".



Si la reconnaissance automatique est **fausse**, cliquez d'abord sur le type de pièce jointe.

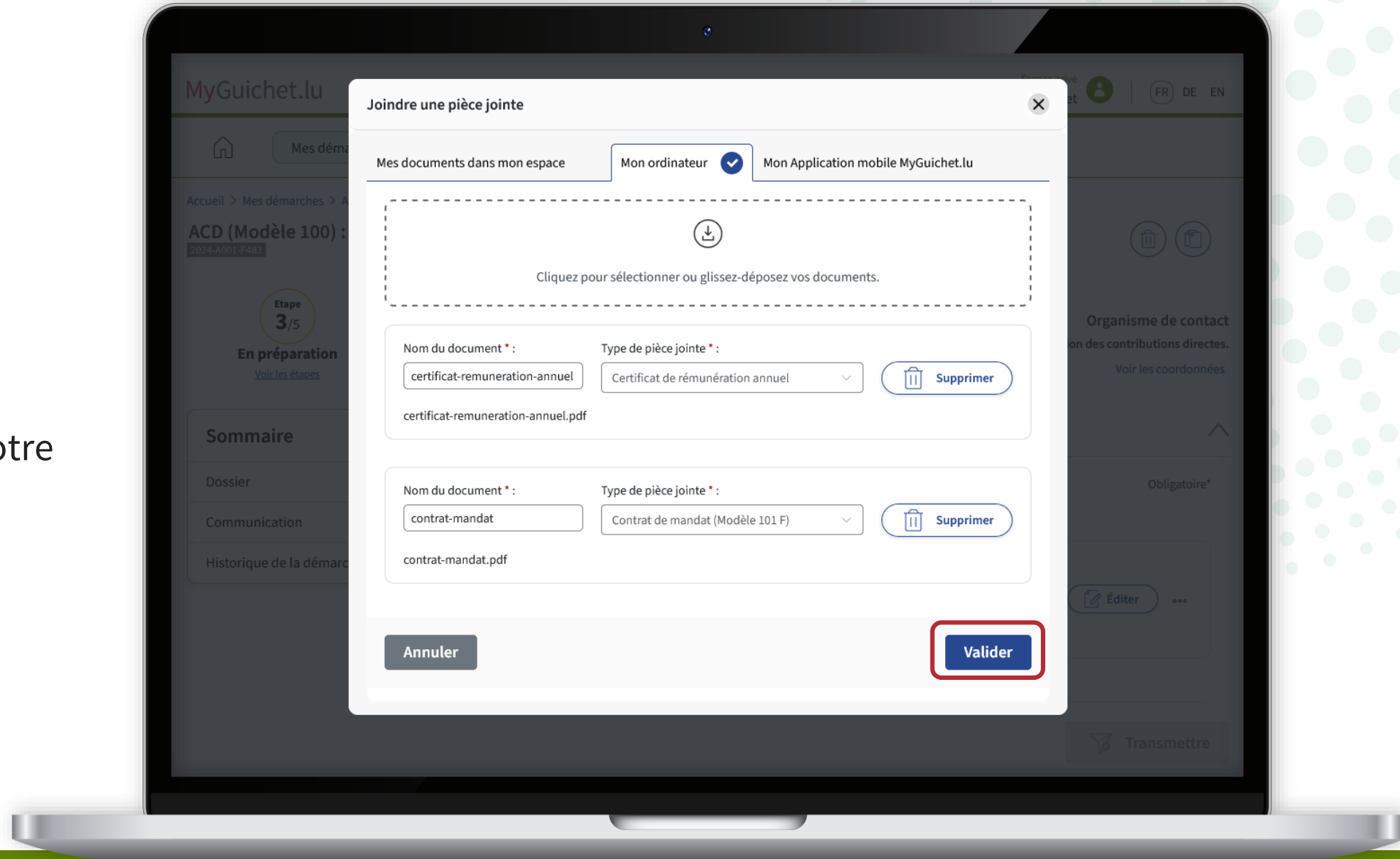


Ensuite, **sélectionnez le bon type de pièce jointe** dans la liste déroulante.



23

Cliquez sur "**Valider**" pour joindre les documents à votre démarche.





Pour ajouter les pièces jointes, vous pouvez également cliquer sur "**Joindre**".

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Historique de la démarche

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 2 pièces jointes Obligatoire*

Formulaire

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023
Transmissible
Edité le 19/01/2024 12:36:48 Éditer ...
[Voir les détails](#) ▾

Pièces jointes

Certificat de rémunération annuel*
Certificat de rémunération annuel
A joindre Joindre
Créé le 19/01/2024 11:52:25

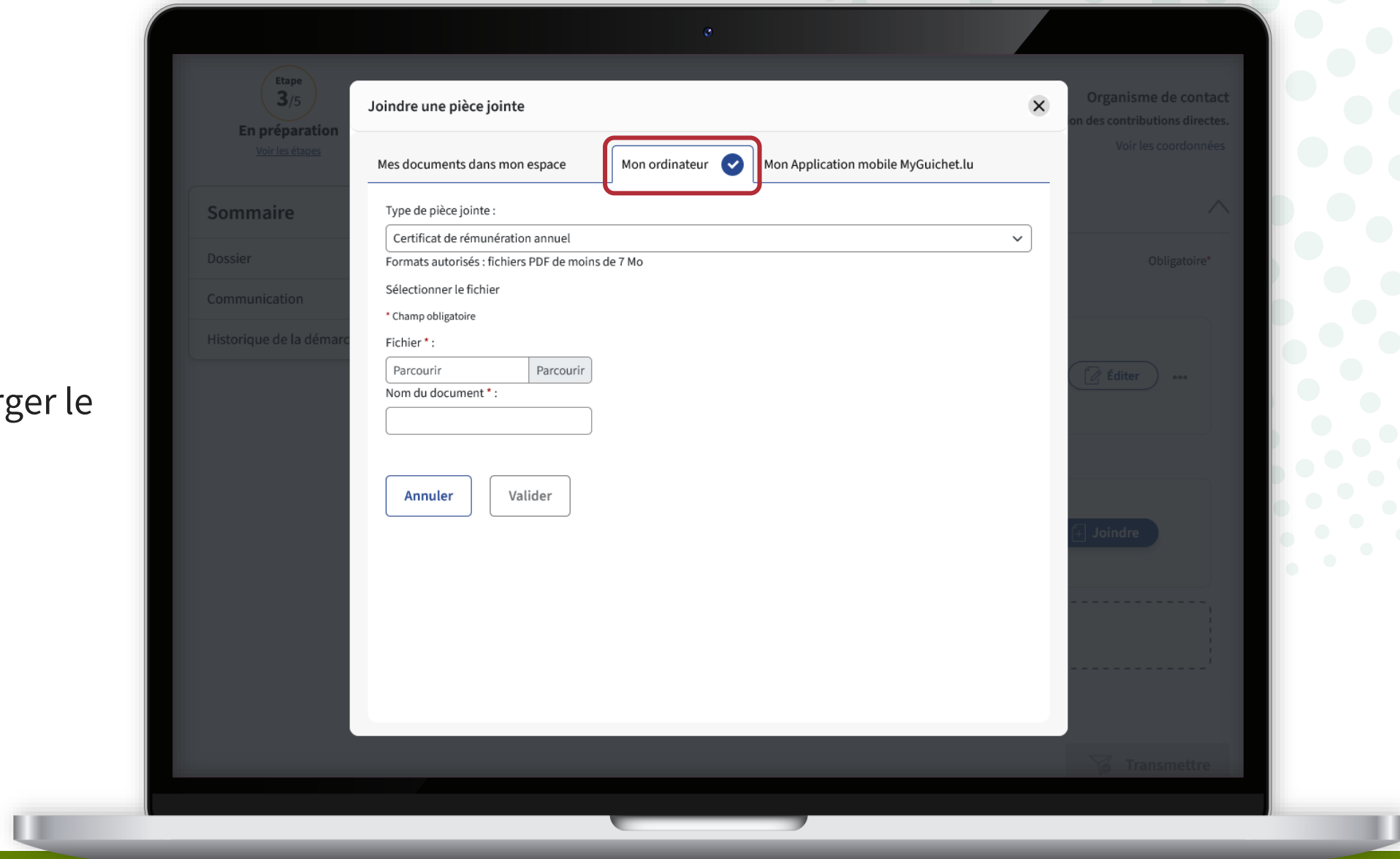
Contrat de mandat (Modèle 101 F)*
Contrat de mandat (Modèle 101 F)
A joindre Joindre
Créé le 19/01/2024 12:30:12

Ajouter une pièce jointe ou glissez-déposez vos documents.

Communication

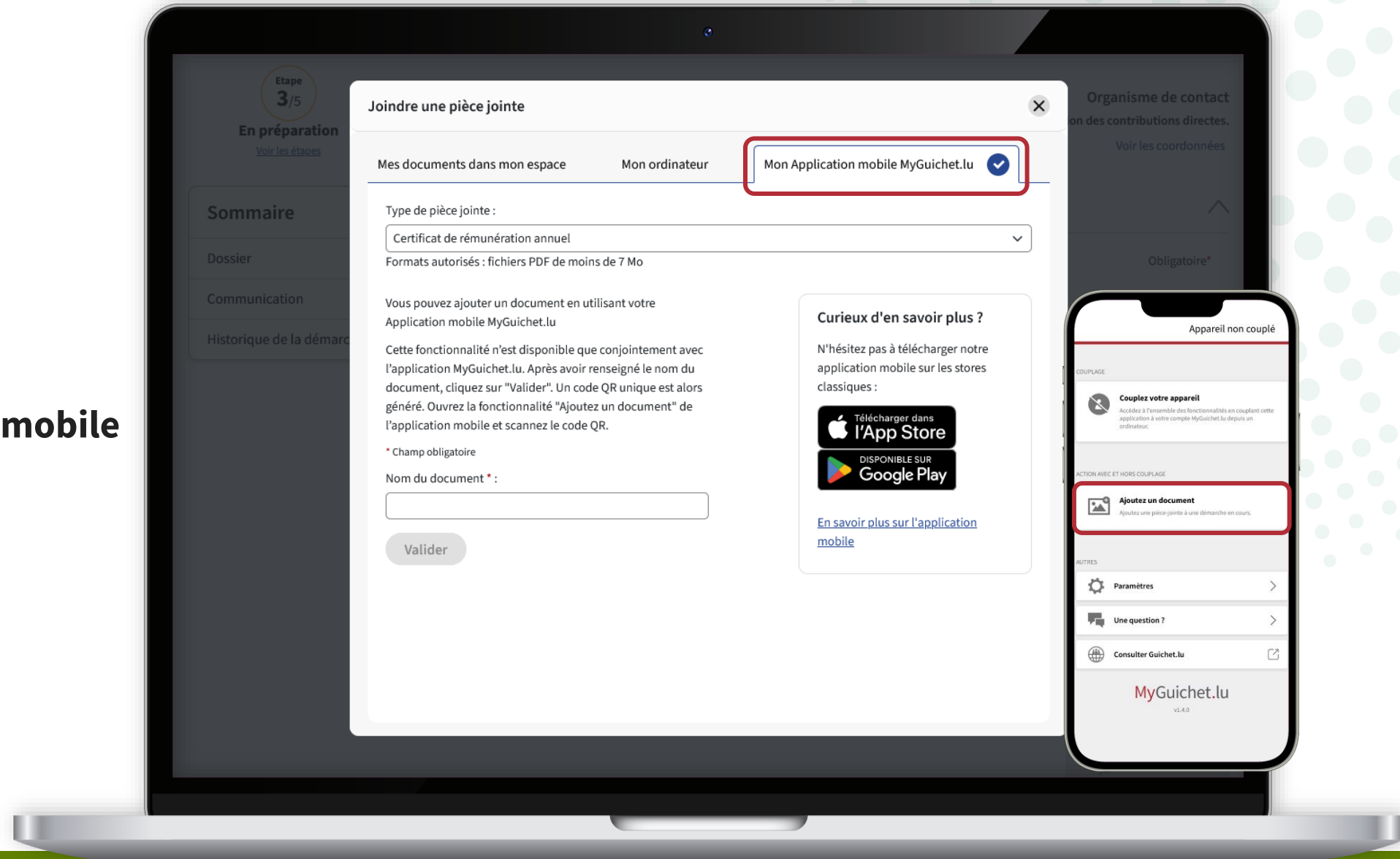


Puis, vous pouvez télécharger le document **depuis votre ordinateur...**





... ou depuis l'**application mobile MyGuichet.lu**.





Une fois que vous avez ajouté toutes les pièces jointes, votre déclaration d'impôts peut être **transmise à l'ACD**.

MyGuichet.lu

COUPLAGE MOBILE Espace privé Alex Guichet FR DE EN

Mes démarches Mes données Mes communications

Accueil > Mes démarches > ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023 ✎
2024-A001-F179

Votre démarche est prête à être transmise à l'organisme. Cliquez sur le bouton "Transmettre".

Etape 4/5
En préparation
[Voir les étapes](#)

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des contributions directes

Organisme de contact
Administration des contributions directes.
[Voir les coordonnées](#)

Sommaire

- Dossier
- Communication
- Historique de la démarche

Dossier ?

TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 1 pièce jointe Obligatoire*

Formulaire

ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023
Transmissible
Edité le 18/01/2024 16:46:02
[Voir les détails](#) ▾

Éditer ...

Transmettre

Étape 4/4

Saisie du formulaire



Étape terminée

Signature



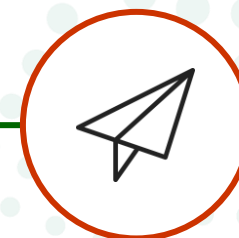
Étape terminée

Ajout de pièces jointes



Étape terminée

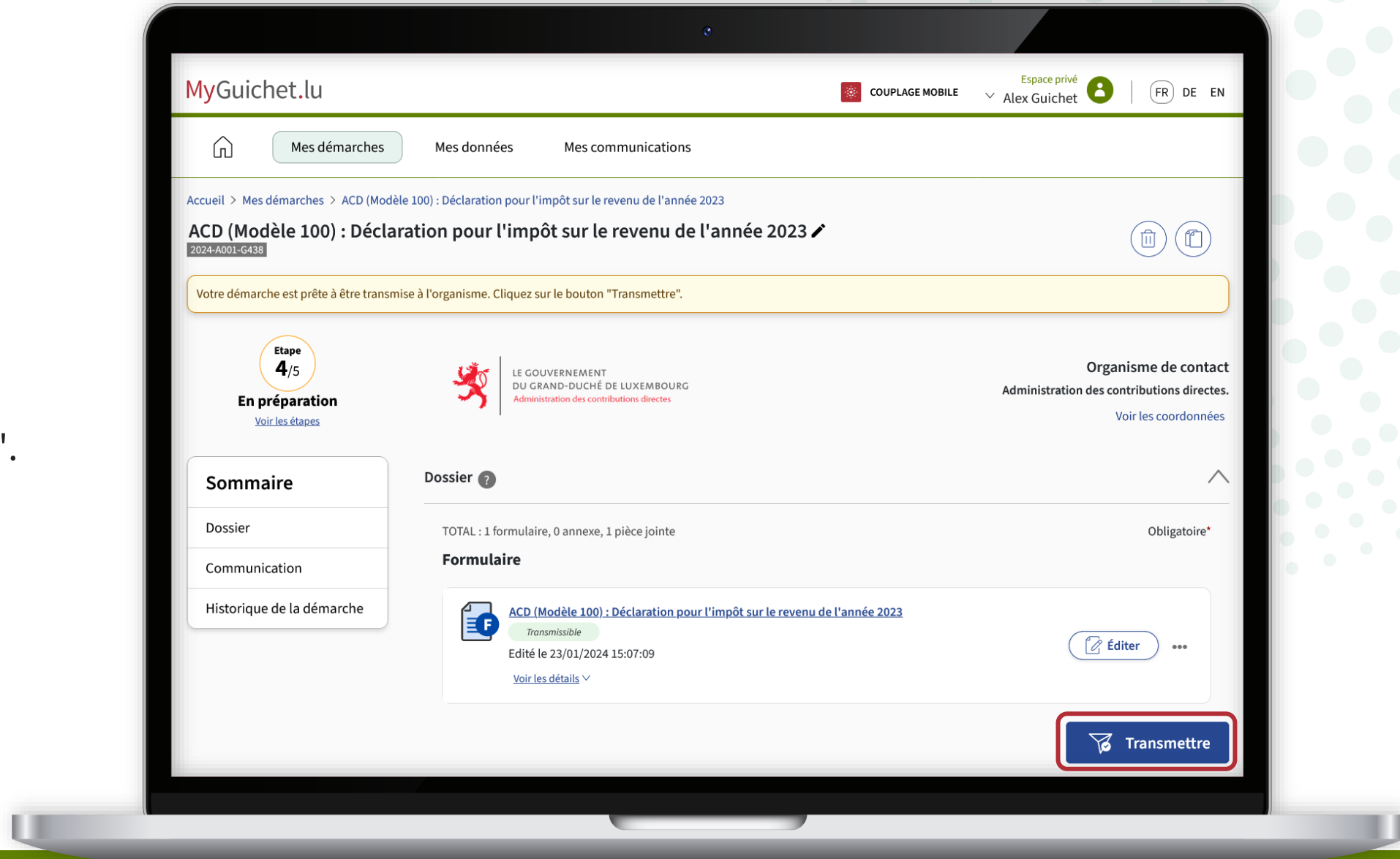
Transmission



Étape en cours

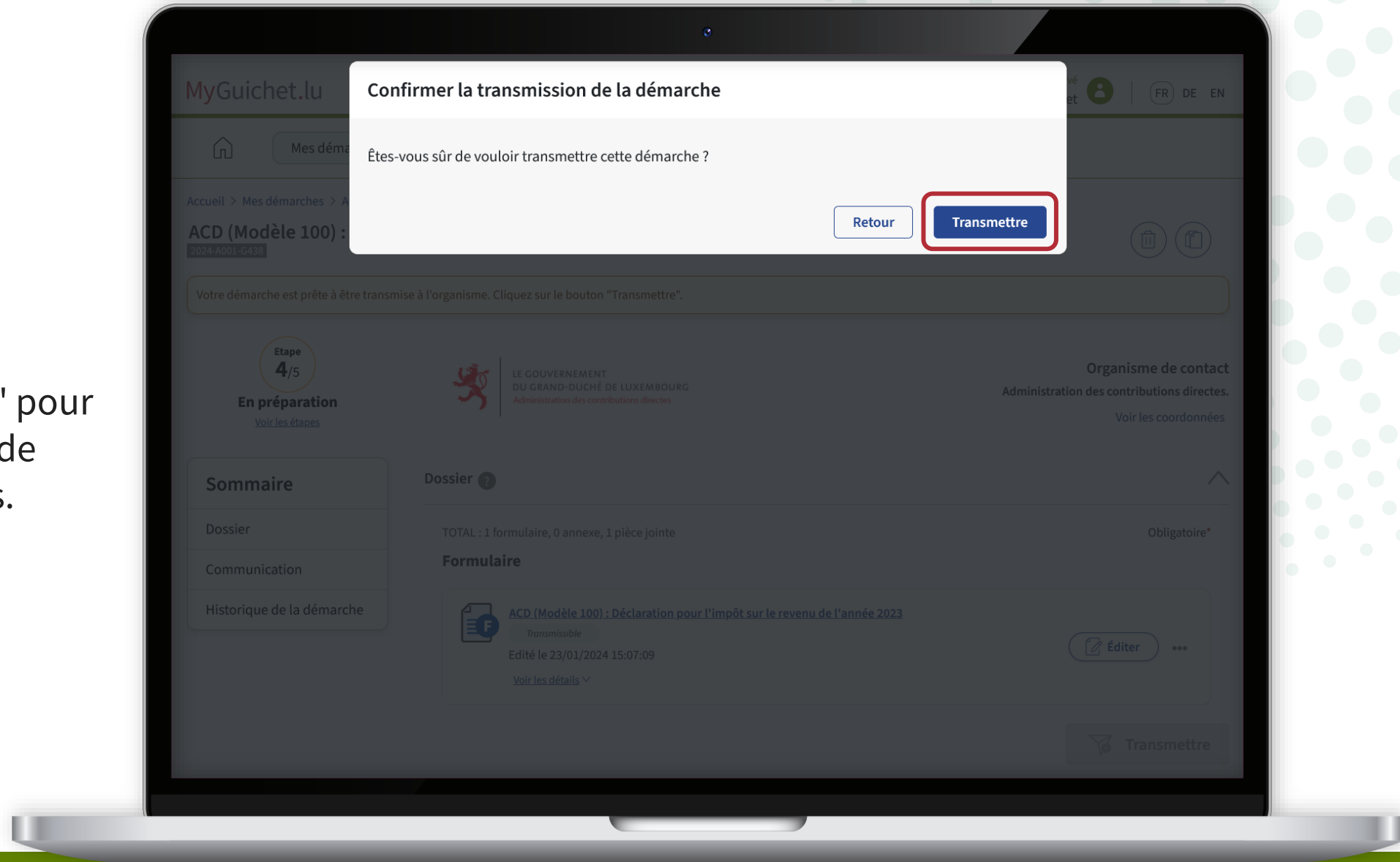


Cliquez sur "Transmettre".





Cliquez sur "**Transmettre**" pour confirmer la transmission de votre déclaration d'impôts.





Vous avez **transmis avec succès**
votre déclaration à l'ACD !

The screenshot displays the MyGuichet.lu interface. At the top, a green notification bar states "Démarche transmise à l'organisme compétent." The user is logged in as "Alex Guichet" in the "Espace privé". The main navigation includes "Mes démarches", "Mes données", and "Mes communications". The current page is titled "ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023" with ID "2024-A001-G438". A message indicates the submission is complete: "Une fois votre démarche transmise, vous n'avez plus d'action à effectuer. La clôture de votre démarche sera effectuée ultérieurement par l'administration compétente." The progress indicator shows "Etape 5/5 Transmis". The contact information is "Administration des contributions directes". The "Dossier" section shows "TOTAL : 1 formulaire, 0 annexe, 1 pièce jointe" and "Obligatoire*". Under "Formulaire", the document "ACD (Modèle 100) : Déclaration pour l'impôt sur le revenu de l'année 2023" is listed as "Transmis" on "23/01/2024 15:12:53" with a "Télécharger" button. Under "Pièce jointe", a "certificat" is listed.

Vous avez terminé avec succès toutes les étapes de la démarche !

Saisie du formulaire



Signature



Ajout de pièces jointes



Transmission





Si vous avez **activé le service eDelivery** pour les documents de l'ACD, ceux-ci vous seront **envoyés sous format électronique** dans votre espace privé.

The screenshot shows the MyGuichet.lu interface. At the top, there are navigation tabs: 'Mes démarches', 'Mes données' (highlighted), and 'Mes communications'. Below the navigation, the breadcrumb trail reads 'Accueil > Mes données > Abonnement aux courriers de l'ACD'. The main heading is 'Abonnement aux courriers de l'ACD'. On the left, there is the logo of the Government of Luxembourg and the text 'LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Administration des contributions directes'. On the right, it says 'Organisme de contact Administration des contributions directes' with a link 'Voir les coordonnées'. The main content area is titled 'Abonnement aux courriers de l'Administration des contributions directes' and explains that documents will be available for consultation and download in the MyGuichet.lu space. It includes a link for more information: impotsdirects.public.lu/fr/support/contact.html. A section titled 'eDelivery' explains that the service requires secure links between servers and that users authorize the ACD to make documents accessible. Below this, a section 'Abonnements disponibles' lists four items, all with active toggle switches: 'Fiches de retenue d'impôt', 'Bulletins de l'impôt *', 'Bulletins de fixation des avances trimestrielles', and 'Décomptes à la suite des bulletins d'impôt'.

Besoin d'aide ?



Formulaire en ligne

(+352) 247-82 000
du lundi au vendredi de
08h00 à 18h00



11, Rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
du lundi au vendredi de
08h00 à 17h00



Guichet.lu

11, Rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg
(+352) 247-82 000



Éditeur responsable :

Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE)

ctie
....

Date de dernière mise à jour :

7 février 2024